

FORMATIONS ACCUEIL TEMPORAIRE - AT08/2019

Spécialisation de formateurs et d'auditeurs pour l'accueil temporaire

(qualification et labélisation GRATH de consultants-formateurs qui souhaitent se spécialiser sur la question de l'accueil temporaire)

Publics	Cette formation intéresse les consultants-formateurs ayant déjà une pratique confirmée auprès des Établissements et Services Médico-Sociaux
Objectifs	Maîtriser les fondamentaux de l'accueil temporaire • Maîtriser les étapes de mise en place d'un projet d'accueil temporaire • Acquérir les outils spécifiques à la formation des acteurs de l'accueil temporaire • Piloter la création ou la remise à niveau d'un projet d'accueil temporaire dans un ESMS •
Contenus	<p>Maîtriser le cadre juridique et la structuration d'une unité d'accueil temporaire et identifier les principaux facteurs de réussite ou d'échec (J1) : législation et réglementation, organisation générale, travail en réseau, rapprochement offre/demande, préparation et organisation des séjours, contractualisation, pressions internes et externes, cadres et recommandations budgétaires...</p> <p>Auditer, améliorer un dispositif d'accueil temporaire institutionnel ou départemental (J2) : recueil et traitement des informations, préconisations à l'externe et à l'interne (atelier pratique). Mise en place d'un plan d'action. Aide à l'élaboration d'un schéma départemental...</p> <p>Former les professionnels de l'accueil temporaire (J3) : publics cibles, formations et formations-action, faire partager une culture spécifique. Concevoir des dossiers pédagogiques de formation pour l'accueil temporaire (atelier)</p> <p>Disposer du label « GRATH » (J3) : le dispositif de labélisation, la disponibilité et l'enrichissement d'une base de connaissances et de dossiers de formation ;</p>
Durée	3 jours/21 heures
Coût pédagogique Intra	Cette formation ne se pratique pas en intra
Coût pédagogique inter	450 €/jour/personne, minimum de 2 stagiaires

Sessions 2019 en inter (remplir les 2 dernières lignes pour les sessions en intra)

N°	Dates	Lieu	Formateur(s)
1	11-13 mars	Vannes	<p>Jean-Jacques Olivin, directeur du GRATH et Ancien chargé de mission pour la mise en place de la réglementation de l'accueil temporaire...</p> <p>Loïc Guilcher, ancien directeur de la 1^{ère} maison d'accueil temporaire agréée sur la nouvelle réglementation, évaluateur et formateur...</p> <p>Didier Bacheley, fondateur et ancien directeur d'une structure d'accueil temporaire pour adultes, correspondant régional Bourgogne-Franche Comté, évaluateur des Organisations de l'Economie Sociale, Certifié AFNOR...</p>

Demande d'inscription

Organisme/Établissement (facultatif) :

Nom et prénom de la personne à contacter :

Fonction.....

Adresse :

Code postal Ville :

Tél. fixe : Tél. Mobile : Courriel.....